

1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 - SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

N°15949*06

Désignation de l'entreprise : S.A.R.L. ABG AUDIT		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 6	
Adresse de l'entreprise 14B rue Berthie Albrecht 71250 CLUNY		Durée de l'exercice précédent* 12	
Numéro SIRET* 40803809900029		Néant ☐ *	
		Exercice N clos le, 30/06/2024	
		Amortissements, provisions	
		Net	
Capital souscrit non appelé		TOTAL (I)	
Frais d'établissement*		AC	
Frais de développement*		CQ	
Concessions, brevets et droits similaires		AG 22 740 18 875 3 865	
Fonds commercial (1)		AI 284 063 17 063 267 000	
Autres immobilisations incorporelles		AJ	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL	
Terrains		AN	
Constructions		AP	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR	
Autres immobilisations corporelles		AT 76 579 28 728 47 851	
Immobilisations en cours		AV	
Avances et acomptes		AX	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS	
Autres participations		CU 679 633 144 000 535 633	
Créances rattachées à des participations		BB	
Autres titres immobilisés		BD 606 606	
Prêts		BF	
Autres immobilisations financières*		BH 5 800 5 800	
TOTAL (II)		BJ 1 069 421 208 666 860 755	
Matières premières, approvisionnements		BL	
En cours de production de biens		BN	
En cours de production de services		BP 27 803 27 803	
Produits intermédiaires et finis		BR	
Marchandises		BT	
Avances et acomptes versés sur commandes		BV	
Clients et comptes rattachés (3)*		BX 443 595 8 750 434 846	
Autres créances (3)		BZ 15 925 15 925	
Capital souscrit et appelé, non versé		CB	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD	
Disponibilités		CF 141 989 141 989	
Charges constatées d'avance (3)*		CH 21 867 21 867	
TOTAL (III)		CJ 651 179 8 750 642 430	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW	
Primes de remboursement des obligations (V)		CM	
Ecart de conversion actif * (VI)		CN	
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO 1 720 601 217 416 1 503 185	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes: CP	
Clause de réserve de propriété : *		(3) Part à plus d'1 an : CR 10 643	
Immobilisations :		Stocks :	
		Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032 -NOT-SD

Désignation de l'entreprise S.A.R.L. ABG AUDIT

Néant ☐ *

Exercice N

CAPITAUX PROPRES		Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :853 920.....)	DA	853 920	
		Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB	59 910
		Ecarts de réévaluation (2)*	(dont écart d'équivalence EK)	DC	
		Réserve légale (3)		DD	78 372
		Réserves statutaires ou contractuelles		DE	
		Réserves réglementées (3)*	(Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
		Autres réserves	(Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	52 608
		Report à nouveau		DH	350
		RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	75 812
		Subventions d'investissement		DJ	
		Provisions réglementées *		DK	
		TOTAL (I)		DL	1 120 972
		Autres fonds propres		Produit des émissions de titres participatifs	DM
Avances conditionnées	DN				
TOTAL (II)	DO				
Provisions pour risques et charges		Provisions pour risques	DP		
		Provisions pour charges	DQ		
		TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)		Emprunts obligatoires convertibles	DS		
		Autres emprunts obligataires	DT		
		Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	24 783	
		Emprunts et dettes financières divers	(Dont emprunts participatifs EI)	DV	62 183
		Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW	
		Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	34 683
		Dettes fiscales et sociales		DY	222 647
		Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ	
		Autres dettes		EA	458
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB	37 458	
TOTAL (IV)		EC	382 213		
Ecarts de conversion passif *		TOTAL (V)	ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	1 503 185		
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
			Ecart de réévaluation libre	1D	
			Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	364 743
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise : S.A.R.L. ABG AUDIT

Néant ☐ *

			Exercice N					
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		FA		FB		FC	
	Production vendue {	biens *	FD		FE		FF	
		services *	FG	567 646	FH		FI	567 646
	Chiffres d'affaires nets *		FJ	567 646	FK		FL	567 646
	Production stockée *						FM	950
	Production immobilisée *						FN	
	Subventions d'exploitation						FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)						FP	15 633
	Autres Produits (1) (11)						FQ	1
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	584 230
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *						FS	
	Variation de stocks (marchandises) *						FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *						FU	
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements) *						FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	75 527
	Impôts, taxes et versements assimilés *						FX	4 339
	Salaires et traitements *						FY	333 852
	Charges sociales (10)						FZ	68 697
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements * (14)				GA	7 632
			- dotations aux provisions				GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)						GE	8
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	490 055
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	94 175	
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)						GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)						GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	140
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK	16
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	1 250
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM	
	Différences positives de change						GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO	
	Total des produits financiers (V)						GP	1 406
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *						GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	1 056
	Différences négatives de change						GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT	
	Total des charges financières (VI)						GU	1 056
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	350	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	94 525	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise <u>S.A.R.L. ABG AUDIT</u>										Néant ☐ *		
										Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA	1 422	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB	3 000	
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD	4 422	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE	281	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)									HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	281	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	4 141	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ		
Impôts sur les bénéfices *										HK	22 854	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	590 058	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	514 246	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)										HN	75 812	
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO		
	(2)	Dont	{ produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)							HY	6 906	
	(3)	Dont	{ - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier							IG		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								HP		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								HQ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								1H		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)								1J	140	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)								1K		
		Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)								1X		
	(9)	Dont transfert de charges								RC		
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS A5)								RD		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A1	15 633	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A2		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles Facultatives A6 Obligatoires A9								A3		
		dont cotisations facultatives Madelin A7								A4		
		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8										
	(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)								HS		
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :									Exercice N	
											Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
	PENALITE RETARD COTIS.SOCIALES										281	
RENTREE S/CREANCE AMORTIE											1 422	
PRODUIT CESSION IMMOB.											3 000	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :									Exercice N		
										Charges antérieures	Produits antérieurs	

Désignation de l'entreprise										S.A.R.L. ABG AUDIT										Néant ☐ *			
CADRE A			IMMOBILISATIONS							Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice				Augmentations									
										1				2				3					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement							TOTAL I		CZ				D8				D9					
	Autres postes d'immobilisations incorporelles							TOTAL II		KD	306 803			KE				KF					
CORPORELLES	Terrains									KG				KH				KI					
	Constructions	Sur sol propre		Dont Composants		L9				KJ				KK				KL					
		Sur sol d'autrui		Dont Composants		M1				KM				KN				KO					
		Installations gales, agencts*, aménagts des constructions				Dont Composants		M2				KP				KQ				KR			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				Dont Composants		M3				KS				KT				KU				
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *									KV	10 017			KW				KX				
		Matériel de transport *									KY	46 017			KZ				LA				
		Matériel de bureau et mobilier informatique									LB	41 683			LC				LD				
		Emballages récupérables et divers *									LE				LF				LG				
	Immobilisations corporelles en cours									LH				LI				LJ					
	Avances et acomptes									LK				LL				LM					
	TOTAL III									LN	97 717			LO				LP					
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence									8G				8M				8T					
	Autres participations									8U	676 915			8V				8W	2 718				
	Autres titres immobilisés									1P	591			1R				1S	15				
	Prêts et autres immobilisations financières									1T	5 800			1U				1V					
	TOTAL IV									LQ	683 306			LR				LS	2 733				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)												ØG	1 087 827			ØH				ØJ	2 733		
CADRE B		IMMOBILISATIONS					Diminutions					Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice			Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence								
							par virements de poste à poste		par cession à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence			3			Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice								
							1		2						4								
INCORP.	Frais d'établissement et de développement					TOTAL I		IN			CØ			DØ			D7						
	Autres postes d'immobilisations incorporelles					TOTAL II		IO			LV			LW	306 803		1X						
CORPORELLES	Terrains							IP			LX			LY			LZ						
	Constructions	Sur sol propre						IQ			MA			MB			MC						
		Sur sol d'autrui						IR			MD			ME			MF						
		Inst. gales, agencts et am. des constructions						IS			MG			MH			MI						
	Installations techniques, matériel et outillage industriels							IT			MJ			MK			ML						
	Autres immobi-lisations corporelles	Inst. gales., agencts, aménagements divers						IU			MM			MN	10 017		MO						
		Matériel de transport						IV			MP	21 138		MQ	24 879		MR						
		Matériel de bureau et informatique, mobilier						IW			MS			MT	41 683		MU						
		Emballages récupérables et divers *						IX			MV			MW			MX						
	Immobilisations corporelles en cours							MY			MZ			NA			NB						
Avances et acomptes							NC			ND			NE			NF							
TOTAL III							IY			NG	21 138		NH	76 579		NI							
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence							IZ			ØU			M7			ØW						
	Autres participations							IØ			ØX			ØY	679 633		ØZ						
	Autres titres immobilisés							I1			2B			2C	606		2D						
	Prêts et autres immobilisations financières							I2			2E			2F	5 800		2G						
	TOTAL IV							I3			NJ			NK	686 039		2H						
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)												I4			ØK	21 138		ØL	1 069 421		ØM		

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : S.A.R.L. ABG AUDIT					Néant ☒ *	
Exercice N clos le 30/06/2024						
CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)] 6
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1	Concessions, brevets et droits similaires					
2	Fonds commercial					
3	Terrains					
4	Constructions					
5	Installations techniques mat. et out. industriels					
6	Autres immobilisations corporelles					
7	Immobilisations en cours					
8	Participations					
9	Autres titres immobilisés					
10	TOTAUX					
(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du CGI et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2. (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation. (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement. (4) Ce montant comprend : - le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4; - le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051-SD) à la ligne "Provisions réglementées".						
CADRE B	DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL					
1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE.....						
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE.....					-	
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE.....					=	
Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale. Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan. De même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation. Ligne 2 : inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.						

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

Désignation de l' entreprise

S.A.R.L. ABG AUDIT

Néant

*

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE	18 270	PF	605	PG		PH	18 875
TOTAL I		RK	18 270	RM	605	RN		RO	18 875
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst.générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	4 741	QE	738	QF		QG	5 480
	Matériel de transport	QH	21 885	QI	2 488	QJ	21 138	QK	3 234
Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	16 213	QM	3 801	QN		QO	20 014
		Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT
TOTAL II		QU	42 839	QV	7 027	QW	21 138	QX	28 728
TOTAL GENERAL (I + II)		ØN	61 109	ØP	7 632	ØQ	21 138	ØR	47 603

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice		
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais d'établissement	M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6		
Fonds commercial	RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV		
Autres immobilisations incorporelles	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1		
TOTAL I	RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD		
Terrains	Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8		
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d' autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst. gales,agenc am. divers	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9		
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales,agenc et am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat.bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8		
Frais d'acquisition de titres de participations	NL						NM						NO		
TOTAL III															
Total général (I + II + III)	NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV		
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW				Total général non ventilé (NS+NT+NU)	NY				Total général non ventilé (NW-NY)	NZ				

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *

	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations			SP	SR

Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l' entreprise S.A.R.L. ABG AUDIT								Néant ☐ *		
Nature des provisions			Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II du CGI)*	3U		TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d' installation (art. 39 quinques H du CGI)	IJ		IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR		
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y		
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX		
	Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	17 063	6B		6C		6D
- corporelles			6E		6F		6G		6H	
- Titres mis en équivalence			Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
- titres de participation			9U	144 000	9V		9W		9X	144 000
- autres immobilisations financières (1) *			Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
Sur stocks et en cours		6N		6P		6R		6S		
Sur comptes clients		6T	8 750	6U		6V		6W	8 750	
Autres provisions pour dépréciation (1)*		6X		6Y		6Z		7A		
TOTAL III		7B	169 813	TY		TZ		UA	169 813	
TOTAL GENERAL (I + II + III)		7C	169 813	UB		UC		UD	169 813	
Dont dotations et reprises			- d'exploitation	UE		UF				
			- financières	UG		UH				
			- exceptionnelles	UJ		UK				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l' article 39-1-5e du C.G.I.									10	
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l' année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l' état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l' article 38 II de l' annexe III au CGI.										

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Designation de l' entreprise : S.A.R.L. ABG AUDIT

Néant ☐ *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN		
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US		
	Autres immobilisations financières		UT	5 800	UV		UW	5 800	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA	10 643			10 643		
	Autres créances clients		UX	432 952	432 952				
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie* Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO		Z1						
	Personnel et comptes rattachés		UY						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ						
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM						
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	5 444	5 444				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN						
		Divers	VP						
	Groupe et associés (2)		VC	9 531	9 531				
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	950	950					
Charges constatées d'avance			VS	21 867	21 867				
TOTAUX			VT	487 188	VU	470 745	VV	16 443	
RENVOS	(1)	Montant	- Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
		des	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF					

CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligatoires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligatoires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG								
	à plus d'1 an à l'origine		VH	24 783	7 313		17 470				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	2 200	2 200							
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	34 683	34 683							
Personnel et comptes rattachés		8C	78 199	78 199							
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	46 187	46 187							
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	13 640	13 640							
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	81 628	81 628							
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	2 993	2 993							
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	59 983	59 983							
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	458	458							
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2									
Produits constatés d'avance		8L	37 458	37 458							
TOTAUX			VY	382 213	VZ	364 743	17 470				
RENVOS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques		VL		51 031			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	3 526	* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD						

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

S.A.R.L. ABG AUDIT

Du 01/01/2024 au 30/06/2024

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2024 dont le total est de 1 503 184.86 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 75 812.21 Euros.

L'exercice a une durée de 6 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 30/06/2024.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 30/06/2024 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par les règlements N° 2015-06 du 23 novembre 2015, N° 2016-07 du 4 novembre 2016, N° 2017-01 du 5 mai 2017, N° 2017-03 du 3 novembre 2017, N° 2018-07 du 10 décembre 2018.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Fonds commercial :

Durée d'utilisation non limitée

Les fonds de commerce ayant une durée d'utilisation non limitée sont non amortissables.

L'entité a réalisé au cours de l'exercice un test de dépréciation pour s'assurer que la valeur actuelle était supérieure à sa valeur nette comptable, étant précisé que la valeur actuelle résulte de la valeur la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage.

Lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation à due concurrence est effectuée irrévocablement.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

S.A.R.L. ABG AUDIT

Du 01/01/2024 au 30/06/2024

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour le traitement comptable des coûts de développement :

Les dépenses des frais de développement éligibles sont comptabilisées en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- | | |
|--------------------------------|-----------|
| - Matériel de transport | 4 ans |
| - Matériel bureau et informat. | 4 à 5 ans |

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

La base amortissable est diminuée de la valeur résiduelle dès lors que celle-ci est significative et mesurable.

Une dépréciation est calculée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

A la date de clôture, il a été apprécié, en considérant les informations internes et externes à disposition, l'existence d'actifs ayant perdu de la valeur.

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

TRAVAUX EN COURS ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Les travaux en cours sont valorisés sur la base du temps passé par chaque collaborateur. Certaines mission donnent lieu à facturation d'acomptes.

ENGAGEMENTS PRIS EN MATIERE DE RETRAITE

Les engagements en matière d'indemnité de départ en retraite n'ont pas été provisionnés en comptabilité. Le montant de cet engagement n'est pas significatif à la clôture de l'exercice.

COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

S.A.R.L. ABG AUDIT

Du 01/01/2024 au 30/06/2024

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	21 867
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	21 867

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	3 312
Autres créances	140
Disponibilités	
TOTAL	3 452

CAPITAUX PROPRES

S.A.R.L. ABG AUDIT

Du 01/01/2024 au 30/06/2024

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE TITRES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	106 740.00	8.00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin d'exercice	106 740.00	8.00

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

S.A.R.L. ABG AUDIT

Du 01/01/2024 au 30/06/2024

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	37 458
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	37 458

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	45
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	7 728
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	
Dettes fiscales et sociales	77 812
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	85 585